

HORS [] CADRE

invite

INTERFACE

qui invite

HORS D'OEUVRE

qui invite

DIDIER TRÉNET !

ROBERT BARRY • CÉCILE BART • RAPHAËL BOCCANFUSO
ÉTIENNE BOSSUT • ÉTIENNE BOULANGER • DANIEL BUREN
PEDRO CABRITA REIS • PHILIPPE CAZAL
MARC CAMILLE CHAIMOWICZ • CLAUDE CLOSKY
GÉRARD COLLIN-THIÉBAUT • JORDI COLOMER
MARC COUTURIER • BAPTISTE DEBOMBOURG • WIM DELVOYE
PETER DOWNSBROUGH • LISE DUCLAUX • JEAN DUPUY
ÉRIC DUYCKAERTS • ERNEST T. • CHRISTELLE FAMILIARI
VÉRA FRENKEL • DANIEL FIRMAN • JOCHEN GERZ
THOMAS HIRSCHHORN • JOËL HUBAUT • BERTRAND LAVIER
LEFEVRE JEAN CLAUDE • CLAUDE LÉVÊQUE
CHRISTIAN MARCLAY • MATHIEU MERCIER • GUILLAUME MILLET
OLIVIER MOSSET • GIANNI MOTTI
ALAIN DELLA NEGRA & KAORI KINOSHITA • ORLAN
PHILIPPE RAMETTE • CHRISTIAN ROBERT-TISSOT
MATHIAS SCHWEIZER • DIDIER TRÉNET
IDA TURSIC & WILFRIED MILLE • NIEK VAN DE STEEG
LAWRENCE WEINER • ERWIN WURM • YAN PEI-MING

HORS[]CADRE

invite INTERFACE qui invite HORSD'OEUVRE qui invite DIDIER TRÉNET !

Cette exposition est le fruit d'un partenariat entre deux associations de promotion et de diffusion de l'art contemporain :

INTERFACE & HORS[]CADRE.

La première a vu le jour en 1992 et gère un appartement/galerie à Dijon, la deuxième a ouvert un lieu d'exposition en 2017 à Auxerre.

INTERFACE édite depuis 1997 le journal HORSD'OEUVRE et propose à un(e) artiste de créer une œuvre en page centrale. Cette collection compte aujourd'hui 45 éditions où figurent quelques-unes des personnalités majeures de l'art contemporain.

Cet ensemble sera présenté à HORS[]CADRE en cette fin d'année 2018.

Pour cette occasion, l'artiste Didier TRÉNET, est invité à concevoir un dispositif d'accrochage spécifique pour le lieu.

**Exposition du 1^{er} décembre 2018 au 3 février 2019
du mercredi au dimanche de 14h à 18h**

Vernissage vendredi 30 novembre à 18h 30



49 rue Joubert (face au Théâtre)
89000 Auxerre
Contact : Nathalie Amiot
contact@asso-horscadre.fr
06 88 97 42 26

HORS[]CADRE & INTERFACE remercient pour leur soutien : le Ministère de la culture (Drac Bourgogne Franche-Comté), le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, le Conseil départemental de Côte d'Or, la Ville de Dijon, la Ville d'Auxerre et l'entreprise Adhex Technologies (Chenôve).